Code <b>N2000</b> : 1309	PIPISTRELLE COMMUNE  PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS (SCHREBER, 1774)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-





Photo: B. Allegrini-Naturalia

Photo: Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION		
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)	
Conventions internationales	Berne III, Bonn I et II	France	LC (UICN 2009)	
Protection nationale	PN	Région	LC	

## DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Petite chauve-souris synanthropique, brune, aux oreilles triangulaires. Elle se différencie principalement des autres espèces du même genre par un morphotype dentaire caractéristique et ses cris d'écholocation. Espèce très flexible en matière d'habitat, elle préfère cependant les forêts et la proximité de l'eau lorsque cela lui est possible.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. En 2009, le GCRA l'a capturée sur les communes de Gluiras, Silhac et Saint-Jean-Chambre(à côté du site B6).  D'autres communes du PNR MA ont fait l'objet de contacts acoustiques durant leur prospection. (Sainte Basile, Le Béage, Borne, Sainte Eulalie,) ces communes sont hors site B6.	Bibliographie Prospection
	Prospection

#### DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

### Caractères morphologiques

Petite chauve-souris synanthropique, brune, aux oreilles triangulaires. Pelage dorsal brun foncé, plus clair dans le sud. Les peaux nues sont brun-noir. Elle se différencie principalement des autres espèces du même genre pas un morphotype dentaire caractéristique et ses cris d'écholocation.

Caractères biologiques			
Régime alimentaire	Elle consomme des insectes volants, principalement des diptères. Selon l'habitat de chasse, chironomes ou mouches dominent et en cas de grande disponibilité de proies, on suppose qu'elle a une chasse sélective de quelques espèces seulement.		
Activité	L'espèce rejoint les sites de mise bas en mai. Les terrains de chasse sont situés à une distance moyenne de 1.5 km des gîtes, d'où elle ne sort qu'au coucher du soleil.		
Reproduction	La mise bas a lieu à la mi-juin et se poursuit parfois jusqu'à début juillet. Les femelles donnent naissance à 1 ou 2 jeunes. Dès la fin juillet les colonies se dispersent. L'accouplement se déroule de fin août jusqu'à début novembre, les jeunes de l'année participent aux accouplements.		
Capacités de régénération et de dispersion	L'espèce est sédentaire avec des déplacements saisonniers de moins de 20 km entre gîtes d'été et d'hiver.		
	Habitats d'espèce		
Habitats de reproduction	Les gîtes sont essentiellement localisés dans le bâti. Un large spectre de gîtes est utilisé : fissures, derrière des revêtements, la toiture, etc.).		
Habitats d'alimentation	Espèce flexible en matière d'habitat, elle est aussi bien présente au cœur des villes qu'à la campagne, dans presque tous types habitations. Elle affectionne néanmoins les forêts et la proximité de l'eau lorsque cela lui est possible.		
Habitats d'hivernage	En hiver, elles hibernent dans des fissures rocheuses ou dans des gîtes souterrains (caves, tunnels et grottes).  De nombreuses découvertes d'individus isolés indiquent que des bâtiments peuvent servir de gîte d'hiver.		

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION		
Europe	Les données avérées les plus septentrionales proviennent du sud de la Finlande et du sud-ouest de la Norvège. Présente de l'ouest de l'Europe jusqu'en Asie-Mineure.	
France	En France, elle est très commune dans la plupart des villes et villages de l'ensemble des départements.	
Région	En région Rhône-Alpes, elle est présente dans tous les départements où elle semble omniprésente (Issartel et al., 2002). Elle a même été enregistrée à 2 190 mètres d'altitude en Haute-Savoie.	
Département	C'est une espèce fréquente du département que l'on retrouve dans pratiquement tous les milieux. Dans le cadre des prospections pour le PNRMA l'espèce a été contactée sur plusieurs communes concernées par le périmètre B6 et en dehors.	

### DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

La Pipistrelle commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur plusieurs communes du B6 : Saint-Micheld'Aurance, Saint-Etienne-de-Serre, Beauvène, Saint-Sauveur de Montagut. Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. Trois communes ont fait l'objet de captures durant la prospection PNR MA pour cette espèce. Il s'agit de Gluiras et Silhac. Un gîte a été découvert en 2013 à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

	ETAT DE CONSERVATION						
Туре	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : espèce résidente r : reproduction	C : espèce commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition	C : non menacée.	B: conservation bonne;	A: restauration facile;	B : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts.	
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes).	
	Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche).	Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables);  Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves.	

PRECONISATIONS DE GESTION				
HABITAT D'ESPÈCE	<ul> <li>Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt;</li> </ul>			
	- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires);			
	- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ;			
	<ul> <li>Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle;</li> <li>Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris);</li> </ul>			
Espèce	- Préservation des gîtes de reproduction et d'hivernage en bâti et milieu souterrain ;			
	- Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce			

# INDICATEURS DE SUIVI

Aucun suivi particulier n'est à prévoir pour cette espèce mais toutes les observations pourront alimenter une base de données